



LES DATES CLES DU PROJET

- 2017
 - Février à mai : analyse du potentiel éolien des Deux-Sèvres.
 - Mai : rencontre des élus de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chail.
 - Juin : **délibération de principe favorable à l'étude d'un projet éolien des deux Conseils municipaux.**
 - Juillet : lancement de l'étude de faisabilité (rencontre des propriétaires terrestres et des exploitants agricoles, consultation des services de l'État).
 - Mars : **faisabilité avérée, lancement du projet.**
 - Avril : deux **permanences publiques d'information** sont organisées pour informer la population du lancement du projet.
 - Juillet : **les études écologiques et paysagères démarrent pour une durée d'un an.** Epuron participe également à la fête du vent de Celles-sur-Belle.
- 2018
 - Septembre : **premier atelier de concertation** - Quel projet de parc éolien pour notre territoire ?
 - Octobre : **deuxième atelier de concertation** - Comment intégrer votre connaissance du territoire au projet éolien ?
 - Décembre : **lettre d'information**
- 2019
 - Janvier : **permanence publique d'information et lancement de l'opération de financement participatif.**
 - 1^{er} trimestre : **journée photomontage.**
 - Mars : **installation du mât de mesures de vent.**
 - Printemps : **ateliers de concertation n°3 et n°4.**
 - 3^{ème} trimestre : **atelier de concertation n°5.**
 - Fin d'année : **dépôt du dossier de demande d'Autorisation Environnementale**

Pour nous contacter

Clément MIONE
 Chef de projets éoliens
c.mione@epuron.fr
 02 53 35 54 73

Toute l'actualité sur le projet

Rendez-vous sur le site internet
 d'EPURON
www.epuron.fr
 => onglet « Nos réalisations », « Parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Chail ».

EPURON SAS – SAS au capital de 100 000 € – 528 453 673 R.C.S CRETEIL – Siège social : 9 avenue de Paris, 94300 Vincennes